Description du Prix Jean-Marie Van der Maren

Ce prix d'excellence est associé au professeur Jean-Marie Van der Maren, membre fondateur de l'Association pour la recherche qualitative (ARQ), dont le parcours de recherche a su contribuer de manière significative au développement de la méthodologie qualitative et à la promotion de l'ARQ.  Ce prix octroyé annuellement se compose d'un certificat d'excellence, d'une bourse d'une valeur de 800 $, de la publication d’un manuscrit résumant la thèse de doctorat dans la revue *Recherches qualitatives* ainsi que d'une adhésion d'un an à l'ARQ.

Symbole d'excellence en recherche qualitative, ce prix se veut une récompense soulignant la qualité de la recherche réalisée par des diplômées et diplômés de troisième cycle. Ce prix d'excellence vise à promouvoir la recherche qualitative, à souligner l'excellence d'une production universitaire de doctorat et à encourager l'émergence de jeunes chercheures et chercheurs.

**Critères d'admissibilité**

Toutes les diplômées et tous diplômés de doctorat des différents champs disciplinaires des universités de la francophonie canadienne qui ont soutenu avec succès une thèse de doctorat dans les deux années précédant la date limite de mise en candidature au Prix JMDVM sont admissibles. La soutenance doit avoir mené à l'obtention du diplôme. La thèse doit avoir fait appel à une méthodologie qualitative ou mixte et le manuscrit résumant la thèse de doctorat doit clairement expliciter les aspects méthodologiques de la recherche réalisée. La mise en candidature doit être appuyée par la directrice ou le directeur en acheminant une lettre de recommandation. Si jugé à propos, le rapport rédigé à la suite de la soutenance de thèse et faisant l'objet d'un consensus entre les membres du jury peut également être soumis pour appuyer la lettre de recommandation.

Il est à noter que les personnes ayant été membres du Conseil d’administration de l’ARQ au cours de l’année précédant la date limite de remise du dossier pour candidature au Prix JMVDM ne sont pas admissibles.

**Procédures pour les candidatures**

Les candidates et candidats doivent s'inscrire à l'aide du formulaire électronique disponible sur le site de l'ARQ. Les documents requis sont les suivants:

**En version électronique** :

* le formulaire d'inscription;
* un manuscrit résumant la thèse de doctorat, incluant des précisions méthodologiques: le texte, en format PDF ou WORD (.doc) comporte un maximum de 60 000 caractères, espaces comprises, la bibliographie, l’abrégé, les mots-clés et les figures;
* si jugé à propos, une copie du rapport rédigé à la suite de la soutenance de thèse et faisant l'objet d'un consensus entre les membres du jury peut être ajoutée, en appui à la lettre de recommandation.

**Par la poste :**

* l'original d'une lettre de recommandation rédigée par la directrice ou le directeur de recherche
* faire parvenir à : Association pour la recherche qualitative, a/s Colette Baribeau, Département des sciences de l’éducation, Case postale 500, Trois-Rivières, Qc, G9A 5H7

Ne seront considérées que les candidatures respectant scrupuleusement ces procédures. Tous les documents sont traités en toute confidentialité.

**Processus de sélection**

**Composition du jury**

Le jury est sous la présidence d'un membre du conseil d'administration de l'ARQ. Cette personne est professeur-chercheur et désignée annuellement, par résolution du conseil d’administration de l’ARQ. Elle est responsable du déroulement rigoureux du processus d’évaluation et n’a pas droit de vote. À terme, elle fait état des travaux et du résultat du concours au conseil d'administration de l’ARQ.

Le jury est composé de deux à trois professeurs-chercheurs provenant d'universités et de champs disciplinaires différents, non associés aux candidates et candidats. Ces personnes ont une expertise reconnue en recherche qualitative. Leur jugement doit être unanime en vue de la remise du Prix au colloque annuel de l’ARQ au Congrès de l’ACFAS.

**Critères d’évaluation**

**Manuscrit (75%)**

* clarté et cohérence de la présentation de la recherche : explicitation du but et des procédures; cohérence entre la problématique, la méthode et la discussion (20%)
* rigueur de l'utilisation d'une méthodologie qualitative ou mixte, notamment en termes de collecte, de traitement et d’analyse de données (35%)
* qualité de la rédaction scientifique (20%)

**Lettre de recommandation (25%)**

* pertinence et originalité du projet de recherche (10%)
* contribution à l’avancement de connaissances disciplinaires, théoriques ou méthodologiques (15%)

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter la Présidente ou le Président de l’ARQ en y indiquant «PRIX JMVDM» par messagerie électronique à info@recherche-qualitative.qc.ca